



PROCÈS-VERBAL DE L'ASSEMBLÉE DES DÉLÉGUÉ·E·X·S DE LA FAE DU 3 MARS 2025

Début à 18h15, salle 2024 Anthropole

Points de l'ordre du jour	Décisions
1. Formalités	Scrutateur·trice·x·s : Chiara Deslex (déléguée tirée au sort) et Florine Cart (AEL) Ordre du jour : Adopté PV de l'AD du 2 décembre 2024 : Adopté
2. Communications	
3. Subventions	Six associations ont déposé une demande de subvention à la FAE. Après évaluation des demandes, l'AD décide d'attribuer 3'400 CHF de subventions associatives.
4. Commission de sélection de la rectrice ou du recteur	Emma Gandolfi (CoSél) demande aux délégué·e·x·s des associations représentatives de produire une présentation pour la prochaine AD afin de thématiser leurs craintes, et établir une liste de revendication pour la prochaine Direction.
5. RIS	Un groupe de travail est créé pour produire une consultation du RIS.
6. Élections	Clara Motta et Margot Lamare sont élues au Bureau exécutif de la FAE.
7. FSE	Les délégué·e·x·s acceptent les propositions de modifications du Règlement du Fonds de Solidarité Étudiant.
8. Hausse des taxes d'études	Les délégué·e·x·s acceptent que la FAE rejoigne l'intersyndicale de lutte contre la hausse des taxes.
9. Conférence Unicom	Les délégué·e·x·s acceptent que la FAE collabore avec Unicom dans la mise en place d'une conférence avec l'historien Johann Chapoutot .
10. Suivi des événements sur le campus	Les délégué·e·x·s adoptent la prise de position de la FAE au sujet du non-renouvellement du contrat du professeur Joseph Daher . Les délégué·e·x·s rejettent la proposition de signature de la lettre du collectif Occup'Unil.

11. Divers

1. Formalités

1.1 Élection des scrutateur·trice·x·s

Scrutateur·trice·x·s : **Chiara Deslex (délégué·e·x·s tirées au sort)** et **Florine Cart (AEL)**

Présences des associations : 7

Présence des délégué·e·x·s : 32 délégué·e·x·s

1.2 Adoption de l'ordre du jour

Pas d'opposition active à l'adoption de l'ordre du jour.

1.3 Adoption du PV de l'AD du 2 décembre 2024

Pas d'opposition active à l'adoption du PV.

Pas d'opposition à l'enregistrement de l'AD pour le PV.

2. Communications

2.1 Communications du Bureau

RC

Tania Pedro Manuel (coprésidente) souhaite la bienvenue à **Chiara Gallé (RC)**, la nouvelle responsable communication de la FAE.

Workshop

Fanny Iff (bureau FAE) explique que la FAE organise un Workshop le mercredi 26 mars à Amphilôle. Elle invite les délégué·e·x·s à venir. C'est grâce à l'AEGE que la FAE a pu obtenir une date de Workshop. L'AEGE accompagnera la FAE pour la logistique de l'événement.

Récupol'

Fanny Iff (bureau FAE), explique que les jours d'ouverture du Récupol' ont changé. L'épicerie n'est plus ouverte les mardis et mercredis, mais les mardis et jeudis. Grâce à un don d'un service de l'UNIL, il y a aussi de produits d'hygiène gratuits mis à disposition. L'association Récupol' s'est officiellement créé mercredi dernier.

Vin chaud

Aline Heusch (bureau FAE) rappelle qu'il y a eu un petit problème technique durant la distribution qui s'est déroulée en décembre dernier, le stand n'avait pas de courant électrique. Toutefois, l'événement a été une réussite. Il y a eu une collaboration avec Culture UNIL, et la mise en place micro-trottoir par La Grange.

Christmas Box

Isabelle Birkhäuser (bureau FAE) informe que l'initiative a été un succès. 53 cadeaux ont été déposés au bureau de la FAE. La récupération a duré deux semaines, et beaucoup d'étudiant·e·x·s

sont passé·e·x·s au bureau pour profiter de cette initiative. Les cadeaux restants ont été redistribués à une association caritative.

CARE

Isabelle Birkhäuser (bureau FAE), donne les statistiques du service. En février, il y a eu beaucoup de recours, ce qui s'explique par l'annonce des résultats d'examens. Il y a eu 55 cas depuis le début du semestre. Les facultés de HEC et de SSP sont majoritairement représentées dans ces statistiques. Il y a beaucoup de sollicitations pour des cas d'échec définitif, mais également des demandes liées aux certificats médicaux et aux dépassements de délais pour les soumettre. Il y a aussi eu des cas de suspicion fraude avec l'IA. Depuis 2024, la CARE collabore avec l'EPFL. Il y a eu 9 cas traités ce semestre pour EPFL.

World Café

Myriam Schneider (SG) explique qu'Unisanté s'est vu mandaté de produire une analyse sur les différentes mesures et initiatives disponibles sur le campus UNIL en termes de promotion de la santé. Ici la santé est prise dans une définition générale, qui comprend tant la santé physique que la santé psychosociale par exemple. Le but de ce mandat est de faire un état des lieux des mesures mises en place, mais également des lacunes sur ce sujet. Les associations étudiantes jouent un rôle important sur le campus, notamment avec leurs mesures de mentorats, de journées d'accueil, ou même l'organisation de soirée étudiante. Elle rappelle aux délégué·e·x·s que leurs associations ont été contactées pour participer à l'événement du World Café, qui se déroulera le mardi 11 mars de 13h00 à 16h00 à Amphipôle. Le World Café est une méthode de discussion participative qui favorise les échanges d'idées et l'intelligence collective dans un cadre informel et convivial. Il repose sur le principe d'un café, où les participant·e·x·s discutent en petits groupes autour de tables, avant de changer de table à intervalles réguliers pour croiser les perspectives. La participation des associations serait un vrai plus pour cet événement. Elle les invite donc à s'y inscrire pour partager le vécu étudiant, et faire entendre les besoins spécifiques à cette population.

AEML

Maxime Oswald (coprésident) explique qu'il est en discussion avec l'AEML pour la mise en place d'une cafétéria au CHUV pour les étudiant·e·x·s en médecine. Il y aura une rencontre avec l'association le vendredi 7 mars pour discuter de la situation actuelle des étudiant·e·x·s au CHUV. Une rencontre est aussi programmée avec le décanat de l'école de médecine avant la fin du mois de mars.

FORS

Tania Pedro Manuel (coprésidente) rappelle que la FAE est en discussion avec le Centre de compétences suisse en sciences sociales (FORS) pour lancer une enquête sur la précarité étudiante. Le but de cette enquête serait de constituer une base de données solide sur cette thématique pour soutenir nos arguments et revendications. Le GT en charge de cette enquête a eu un rendez-vous avec le FORS, et ce dernier nous a transmis un préavis pour la réalisation de cette enquête. L'enquête nous coûterait 26'549,36 CHF. Le Bureau exécutif de la FAE va réfléchir aux implications de l'attribution d'un tel budget.

Postulat Maury

Florent Cook (bureau FAE) rappelle qu'un député du Grand Conseil, **Yannick Maury** a déposé un postulat en 2024 pour demander un état des lieux de la précarité étudiante dans le canton. Cet objet a été soumis à une commission législative. On a essayé d'être auditionné par cette commission, mais cela n'a pas été accepté. Nous avons donc soumis une lettre qui résumait notre position. Cet objet est passé en commission le 3 février 2025. On attend toujours le rapport de la commission sur ce postulat.

Task force UNES

Isabelle Birkhäuser (bureau FAE) explique que la FAE collabore avec l'UNES pour organiser la mobilisation contre la hausse des taxes d'études prévue par le Conseil Fédéral. Une campagne d'affichage et de communication média a été mise en place, et commence aujourd'hui. Les affiches seront affichées dans toutes les universités de Suisse. Il y a aussi une journée d'action en automne prochain, c'est-à-dire juste avant les discussions du Parlement. Le but est d'attirer l'attention des médias, et de sensibiliser les étudiant·e·x·s à cette cause. L'UNES a également créé une pétition contre la hausse des taxes. **Isabelle** invite les délégué·e·x·s à la signer.

Pétition SS

Myriam Schneider (SG) annonce que la pétition du SSP « [pour la conciliation études-famille](#) », soutenue par l'AD au semestre dernier, sera déposée le mardi 4 mars 2025 devant le bâtiment Unicentre. Un rassemblement symbolique est organisé à cette occasion. Elle invite les délégué·e·x·s à rejoindre ce rassemblement.

2.2 Communications des délégué·e·x·s

2.3 Communication des associations membres, des commissions et autres groupes

2.4 Communication externe

Emile Blant (UNES) explique qu'il est membre du comité exécutif de l'UNES, responsable des questions internationales. L'UNES, l'Union des étudiant·e·s de Suisse, est la faitière des associations étudiantes en Suisse. Bien que la formation supérieure soit une compétence cantonale, l'organisation nationale agit auprès des Chambres fédérales et du Conseil fédéral afin d'obtenir les meilleures conditions-cadres possibles.

Actuellement, l'UNES travaille sur plusieurs dossiers brûlants. Le premier concerne le **rapport Gaillard**. La Confédération prévoit d'économiser 4 milliards de francs sur les dépenses de l'État, dont 400 millions sur la formation. Ces réformes risquent d'avoir des conséquences désastreuses, notamment une hausse des taxes universitaires. L'enjeu est donc que les cantons et les organisations étudiantes puissent répondre à la consultation lancée par la Confédération pour exprimer leur opposition à ce projet. L'UNES a déjà produit un projet de réponse, rédigé en allemand pour l'instant, mais une version française sera bientôt disponible.

L'action contre ces réformes se déroulera en plusieurs étapes. Tout d'abord, l'UNES s'adresse au **Conseil fédéral**, qui organise la consultation. Ensuite, lorsque ce dernier proposera un projet sur la base des retours reçus, l'UNES espère que la réduction des fonds destinés à la formation sera revue. Enfin, un travail de lobbying sera mené auprès des parlementaires, en ciblant particulièrement le **PLR et Le Centre**, car les **Verts et le PS** sont déjà sensibles aux arguments de l'UNES contre les mesures du rapport Gaillard.

Le second dossier d'actualité est **Erasmus+**. Des accords ont été négociés entre l'Union européenne et la Confédération. Dans un contexte où le gouvernement cherche à réaliser des

économies, il faudra le convaincre d'investir plus d'un milliard de francs suisses pour permettre à la Suisse de réintégrer le programme Erasmus+.

3. Subventions

Gabriel (SC) présente les préavis des subventions du Bureau exécutif de la FAE.

ASSOCIATION	MONTANT DEMANDÉ	PRÉAVIS DU BUREAU
CINÉ-CLUB « LES DURABILISTES »	400.-	400.-
LE CABANON	1'500.-	0.-
SMSC	4'000.-	500.-
TALMA	1'000.-	1'000.-
THE CAULFIELDS	1'000.-	1'000.-
CRUEL	800.-	500.-
TOTAL	8'700.-	3'400.-

Le Cabanon :

Nous remercions Le Cabanon pour son dossier d'une grande qualité. Toutefois, nous notons que l'association détient plus de 8'000.- de fond propre à la fin de ses activités du semestre d'automne 2024. Ainsi, la subvention de 1'500.- versée à l'association durant l'AD d'octobre 2024 semble encore disponible pour financer les événements du printemps 2025. Ne pas verser de subvention à l'association ne met pas en péril les activités du Cabanon pour ce semestre, et permet de redistribuer ce montant à une autre association.

SMSC :

La Swiss Medical Students' Convention (SMSC) est une convention qui compte accueillir 400 participant·e·x·s. Le montant de la subvention demandée (4'000.-) semble très important par rapport au nombre de personnes touchées. De plus, le remarquable travail de recherche de fond du SMSC lui a assuré des contributions financières de 15 sponsors. Le Bureau exécutif de la FAE souhaite soutenir cet événement, mais pense que limiter les fonds accordés permettra de distribuer les fonds de la fédération à de plus petites structures qui auront plus de mal à trouver d'autres subventions. Dans son dossier de sponsoring, le SMSC mentionne différents types de sponsors. Le Bureau exécutif de la FAE propose de devenir "Sponsor Bronze", c'est-à-dire de financer l'événement à hauteur de 500.-.

CRUEL:

Dans son dossier de demande de subvention, l'association explique vouloir étendre ses activités. Toutefois, elle ne fait pas de demande de soutien à d'autres organisations, et le montant de la subvention demandée à la FAE passe de 500.- en 2024 à 800.- en 2025. Dans l'optique de pousser l'association à diversifier ses sources de financement tout en soutenant ses activités actuelles, le Bureau exécutif de la FAE se positionne pour ne pas augmenter le montant de la subvention accordée. Il propose de continuer à subventionner le CRUEL à hauteur de 500.- CHF.

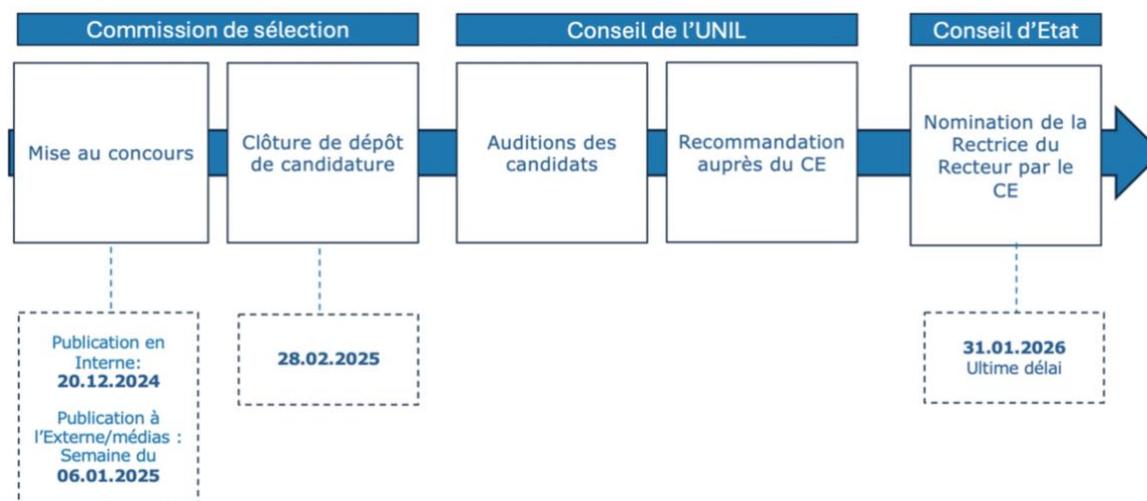
Gabriel (SC) annonce qu'il n'y a eu aucune opposition des associations et des délégué·e·x·s aux préavis des subventions du Bureau exécutif de la FAE. Les préavis sont donc validés.

4. Commission de sélection de la rectrice ou du recteur

Emma Gandolfi, représentante du Corps étudiant pour la Commission de désignation de la Rectrice ou du Recteur de l'UNIL 2026-2031 (**CoSél**), présente le Conseil de l'UNIL (CUNIL). Le Conseil de l'UNIL est l'organe délibératif de l'Université de Lausanne, chargé des discussions politiques et stratégiques liées au campus. Il est composé de 18 membres du corps professoral, ainsi que de représentant·e·x·s du personnel administratif et technique (PAT) et d'étudiant·e·x·s. Les séances, publiques, ont lieu régulièrement, et les mandats durent entre deux et trois ans, en veillant à une représentativité des facultés. Le CUNIL est structuré autour d'un Bureau, qui en assure la direction, de commissions permanentes et de commissions ad hoc pour traiter des sujets spécifiques. Ses compétences sont définies par la Loi sur l'Université de Lausanne (LUL) et son règlement (RLUL). Ses membres peuvent interpeller la Direction, soumettre des propositions, déposer des postulats ou des motions pour influencer les décisions de l'université.

La commission pour laquelle **Emma Gandolfi**, est représentante du Corps étudiant est la Commission de désignation de la Rectrice ou du Recteur de l'UNIL 2026-2031 (CoSél). C'est une commission ad hoc, composée de quatre représentant·e·x·s du Corps Professoral (CP), un représentant du Corps Intermédiaire (CI), un·e représentant·e·x du Personnel Administratif et Technique (PAT) et un représentant du Corps étudiant. Ces membres sont internes ou externes au CUNIL, élu·e·x·s par le CUNIL.

La CoSél a pour mandat de proposer au Conseil d'État une personne candidate au poste de recteur·ice. Elle a d'abord demandé au recteur actuel s'il voulait solliciter ou non un second mandat. Le recteur a refusé. Le processus de sélection a donc débuté. Il se finalisera en juin 2026 avec une entrée en fonction du·de·la nouvellau recteur·ice.¹



Dans son processus de sélection, la CoSél consulte les différents acteurs et corps de l'UNIL. Cette consultation vise à recueillir des avis et des perspectives variées afin de définir les priorités de la future Rectrice ou du futur Recteur. Elle a également pour objectif d'établir un profil idéal en identifiant les qualités et compétences essentielles pour assumer cette fonction. En parallèle, elle permet d'évaluer la satisfaction des personnes concernées quant à l'organisation actuelle de la direction.

¹ Schéma récapitulatif du processus de nomination du·de·la nouvellau recteur·ice proposé par **Emma Gandolfi (CoSél)** dans son PowerPoint de présentation.

Les relations entre direction et étudiant·e·x·s passent par la FAE. C'est donc un acteur important du campus, qui permet de comprendre les attentes de cette population. L'AD a un rôle fondamental, car elle représente les étudiant·e·x·s des différentes facultés de l'UNIL. C'est pour cette raison que la CosSél souhaite la consulter. Ainsi, dans le cadre de cette consultation, la mission de l'AD serait de réfléchir à des améliorations possibles dans le cadre du dialogue avec la Direction. Elle devra thématiquer ses craintes, et établir une liste de revendications pour la prochaine Direction de l'UNIL. Il faut dire ce qui marche bien, et ce qui marche moins bien. **Emma Gandolfi (CoSél)** demande aux délégué·e·x·s de produire une courte présentation qui présente leur association en quelques mots, et résume ces différents points. Cette présentation sera faite durant la prochaine AD (7 avril 2025). Elle sera là pour écouter ces revendications, et les transmettra ensuite à la CoSél.

Yasmine Tounsi (AESSP) demande si ces revendications doivent être adressées par mail, ou discutées à la prochaine AD. **Emma Gandolfi (CoSél)** explique qu'il serait préférable que ce soit une présentation orale lors de la prochaine AD. Les supports de présentations pourront lui être envoyés par la suite.

Tania Pedro Manuel (coprésidente) insiste sur le fait qu'il est très important que ce soit fait sérieusement, car il est nécessaire de faire entendre ses besoins. Un mail sera envoyé aux délégué·e·x·s pour rappeler la tâche aux associations.

5. RIS

Tania Pedro Manuel (coprésidente) explique que la Commission législative du Conseil de l'UNIL (CoLeg) a produit un Règlement sur l'Intégrité Scientifique (RIS). C'est un règlement interne qui vise à établir un cadre légal de l'éthique dans la recherche à l'UNIL. La FAE a été sollicitée en tant qu'organe consultatif pour donner son impression et ses recommandations sur ce règlement. Cependant, les délais pour rendre cette consultation sont très courts. En effet, les documents nous ont été envoyés le 5 février, et le délai de consultation était fixé au 28 février. Les facultés ont également été consultées, et ont demandé un délai supplémentaire. Le délai a ainsi été décalé au 19 mars. Toutefois, ce délai reste très court pour la FAE au vu de la complexité et la quantité des documents à analyser.

Le RIS est un document important, et son adoption aura un impact notable sur la communauté universitaire. Nous aimerions créer un groupe de travail qui analysera les documents qui nous ont été soumis et produira un document de consultation. Ce GT sera composé de 3 membre·x·s de l'AD et 3 membre·x·s du Bureau de la FAE.

En parallèle, nous allons demander au CUNIL un délai supplémentaire pour produire cette consultation. Si ce délai est accepté, nous lancerons le travail du GT. En cas de délai non octroyé, nous refuserons de nous positionner sur cette consultation. En effet, une réflexion incomplète risquerait d'aboutir à une prise de position lacunaire, ce qui ne serait ni bénéfique pour le débat ni respectueux de l'importance du sujet traité.

Tania Pedro Manuel (coprésidente) demande aux délégué·e·x·s s'ils souhaitent rejoindre à ce GT. Les délégué·e·x·s participant à ce GT sont **Héloïse Piguet (déléguée tirée au sort)**, **Maxence Chevallet (AESSP)** et **Logann Calderara (AEDL)**.

Il n'y a pas d'opposition à ce que ces délégué·e·x·s constituent le GT sur le règlement sur l'intégrité scientifique (RIS).

Tania Pedro Manuel (coprésidente) explique que tous les documents relatifs à cette consultation sont confidentiels, c'est pour cette raison qu'ils n'ont pas été mis à disposition de l'AD. Elle ajoute que ces documents ne pourront pas être diffusés au-delà du groupe de travail.

6. Élections

6.1 Membre du Bureau exécutif

Tania Pedro Manuel (coprésidente) explique que deux places sont disponibles au sein du Bureau exécutif de la FAE. En effet, **Pedro Duarte** est parti en décembre, et **Aline Heusch** part à cette AD.

Quatre candidat·e·s ont présenté leurs candidatures :

- **Aulan Ramadani**
- **Carla Motta**
- **Margot Lamare**
- **Maria Andronic**
- **Myriam Benazzouz**

Les quatre candidat·x·s se présentent.

Les questions posées par le Bureau aux candidat·x·s sont les suivantes :

1. Comment gères-tu un désaccord ou un conflit dans une collaboration ?
2. Qu'aimerais-tu apporter à la FAE, tant en termes de compétences que de nouvelles perspectives ?

Tania Pedro Manuel (coprésidente) explique que selon les [statuts de la FAE](#), et notamment l'article 32, alinéa 4, il y a actuellement une sous-représentation des hommes dans le bureau exécutif de la FAE. Toutefois, et selon l'article 32, alinéa 5 :

« Dès deux places vacantes et dès l'absence de candidature répondant aux exigences des délégué·e·x·s, l'assemblée peut déroger à l'alinéa 4. »

Tania Pedro Manuel (coprésidente) explique que le bureau a actuellement beaucoup de dossiers politiques en cours, comme la négociation des bourses, la campagne contre la hausse des taxes ou même l'alimentation sur le campus. Ce sont des dossiers qui prennent beaucoup de temps, et il serait difficile pour le bureau de continuer à travailler sur tous ces dossiers avec le nombre de membres actuels. C'est pour cette raison que le Bureau exécutif de la FAE a décidé de présenter toutes les candidatures, même la majorité sont féminines. Si les délégué·e·x·s acceptent une dérogation à l'art.32 al.4, il sera possible d'élire une candidate féminine.

Bastien Pochon (comité HEC) demande au Bureau de la FAE s'il pense nécessaire de déroger à cet alinéa. **Tania Pedro Manuel (coprésidente)** explique que même si la parité n'est pas atteinte à cette AD, il sera possible de la rééquilibrer plus tard dans le semestre, car deux autres membres vont quitter le Bureau en avril. **Myriam Schneider (SG)** ajoute qu'il est difficile d'avoir 3 nouveaux membres en même temps, car il faut expliquer tous les dossiers et fonctionnent.

Florine Cart (AEL) explique qu'elle a été plus convaincue par les candidatures féminines, et qu'elle serait favorable à déroger à article 32, alinéa 4.

→ **Tania Pedro Manuel (coprésidente)** propose le vote suivant : **Êtes-vous favorable à une dérogation à l'article 32, alinéa 4 ?**

Il n'y a pas d'opposition active. Les délégué·e·x·s acceptent de déroger à l'art.32 al.4.
Les candidat·x·s peuvent donc être élu·e·s indépendamment de leur identification de genre.

Débat à huis clos sur les candidat·e·x·s

⇒ L'assemblée passe au vote pour décider de l'élection des nouveaux membre·x·s du Bureau.

Le vote se déroule en deux tours.

Clara Motta et Margot Lamare sont élues comme nouvelle membre de la FAE.

7. FSE

Maxime Oswald (coprésidence) explique qu'il y a un manque de clarté dans le nouveau règlement des FSE qui a été voté par les délégué·e·x·s à l'AD du 2 décembre 2024. En effet, on ne sait pas si les demandes d'aides financières peuvent être faites une fois par année académique ou une fois par année civile. **Maxime Oswald (coprésident)** rappelle que ce que voulait exprimer le GT qui a travaillé sur les modifications d'attribution des FSE, était qu'il n'était possible de formuler une demande de FSE qu'une fois tous les deux ans. Ainsi, et dans un but de clarté, il propose la modification suivante au [règlement des FSE](#), notamment pour l'article 6, alinéa 3 *Critères d'attribution* :

« le / la requérant·e·x· n'a pas bénéficié d'un FSE lors de l'année civile précédente. Un FSE ne peut être attribué qu'une année sur deux »

Malo Favrod (Délégué tiré au sort) demande s'il s'agit à présent de voter sur le principe d'attribution, ou uniquement sur la formulation. **Maxime Oswald (coprésidence)** explique qu'il s'agit uniquement d'un vote sur la formulation.

→ **Maxime Oswald (coprésident)** propose le vote suivant : **Acceptez-vous la modification susmentionnée de l'article 6, alinéa 3 du règlement du Fonds de Solidarité Étudiant ?**

Les délégué·e·x·s ne s'opposent pas à cette nouvelle formulation.

8. Hausse des taxes d'études

Isabelle Birkhäuser (bureau FAE) rappelle que la FAE se mobilise actuellement aux côtés de l'UNES contre le rapport Gaillard et la hausse des taxes d'études. Une campagne de communication est en cours d'élaboration pour sensibiliser à cette thématique et protéger les intérêts des étudiant·e·x·s. Une pétition a été mise en ligne, et les visuels de la campagne seront bientôt affichés dans toutes les universités. La FAE souhaite également lancer une campagne de mêmes sur la hausse des taxes afin de sensibiliser les étudiant·e·x·s et de les inciter à s'impliquer. L'objectif serait d'encourager les étudiant·e·x·s à créer des mêmes sur ce sujet et de les afficher sur le campus pour attirer leur attention.

Florent Cook (bureau FAE) ajoute que la FAE n'est pas le seul acteur mobilisé sur ce sujet. Une intersyndicale est en train de se former à travers les différents campus du canton pour informer et

organiser la mobilisation. L'exécutif de la FAE a besoin de l'autorisation de son législatif pour rejoindre cette intersyndicale. Si la FAE y adhère, elle restera fidèle à ses modes d'action et conservera un droit de réserve si certaines initiatives du collectif ne correspondent pas à ses valeurs.

→ **Tania Pedro Manuel (coprésidente)** propose le vote suivant : **Êtes-vous des opposé·e·x·s à ce que la FAE rejoigne une intersyndicale de lutte contre la hausse des taxes ?**

Il n'y a pas d'opposition active des délégué·e·x·s. La FAE pourra rejoindre l'intersyndicale de lutte contre la hausse des taxes.

Florent Cook (bureau FAE) ajoute que dans le cadre de cette campagne d'opposition à la hausse des taxes, le comité exécutif de la FAE souhaiterait organiser une conférence avec Unicom sur les impacts d'une telle politique sur la formation en Suisse. Il s'agirait d'une conférence académique, avec des intervenant·e·x·s qui seraient des chercheur·euse·x·s ou professeur·e·x·s qui s'intéressent à cette thématique. Il y aurait peut-être aussi une table ronde qui ferait intervenir des étudiant·e·x·s ou associations représentatives.

→ **Tania** propose le vote suivant : **Êtes-vous des opposé·e·x·s à ce que la FAE collabore avec Unicom sur la mise en place d'une conférence sur le thème de la hausse des taxes d'études en automne 2026 ?**

Il n'y a pas d'opposition active des délégué·e·x·s. La FAE pourra collaborer avec Unicom dans la mise en place de cette conférence.

9. Conférence UNICOM

Florent Cook (bureau de la FAE), souligne que la situation géopolitique actuelle est très inquiétante et imprévisible. La succession des événements d'actualité est une source d'anxiété, y compris pour les jeunes. La FAE propose donc d'organiser une conférence, non pas directement sur un sujet d'actualité, mais en invitant un historien pour discuter des situations pré-fascistes. **Johann Chapoutot**, spécialiste de l'Allemagne contemporaine et de l'histoire des régimes autoritaires, notamment du nazisme, pourrait apporter un éclairage historique sur les mécanismes sociaux et politiques qui précèdent l'émergence de ces régimes. Son travail, qui s'appuie sur une analyse des crises économiques, des tensions sociales et des discours populistes, permettrait d'offrir aux étudiant·e·x·s des clés de lecture pour mieux comprendre les dynamiques actuelles.

Yasmine Tounsi (AESSP), pense qu'il serait intéressant d'avoir plusieurs intervenant·e·x·s pour discuter de cette thématique. Elle suggère notamment la participation de **Laurence Kaufmann**, professeure à l'Université de Lausanne, dont l'approche met en avant une perspective historique approfondie. **Florent Cook (bureau FAE)** trouve la proposition de **Yasmine** pertinente, et rappelle que **Laurence Kaufmann** était déjà intervenue lors de la conférence *Reparlons Europe*, organisée l'année dernière par la FAE en collaboration avec Unicom. Il ajoute que limiter la conférence à un·e seul·e intervenant·e·x·s faciliterait grandement l'organisation, car la présence de plusieurs invité·e·x·s complique la recherche d'une date commune et nécessite un travail de coordination important.

Florine Cart (AEL) pense qu'inviter **Johann Chapoutot** serait une excellente idée.

→ **Tania Pedro Manuel (coprésidente)** propose le vote suivant : **Êtes-vous des opposé·e·x·s**

à ce que la FAE débute les démarches pour mettre en place une conférence qui ferait intervenir l'historien Johann Chapoutot, en collaboration avec Unicom ?

Il n'y a pas d'opposition active des délégué·e·x·s. La FAE pourra collaborer avec Unicom dans la mise en place de cette conférence.

10. Suivi des événements sur le campus

10.1 Cas Daher

Maxime Oswald (coprésident) explique que dans la faculté de SSP, le contrat d'un professeur, **Joseph Daher (ex-professeur UNIL)**, n'a pas été renouvelé pour des raisons qui restent assez floues. L'AEESP a produit un communiqué pour prendre ouvertement position sur cette situation. La FAE a également produit un communiqué sur la situation, qui est une version du document de l'AEESP dont la forme s'adapte à la manière de communiquer de la FAE.

Maxime Oswald (coprésident) propose aux délégué·e·x·s de décider si oui ou non iel·x·s souhaitaient soutenir le communiqué de l'AEESP. Si ce premier communiqué n'est pas accepté, il y aura alors un vote sur le soutien ou non du communiqué de la FAE.

Maxence Chevallet (AEESP) explique que par ce communiqué, l'AEESP rejoint la position de la faculté de SSP. Le but est de se positionner sur une situation d'acharnement administratif. La résolution demande 3 points :

- « - Apporte sa solidarité au professeur Joseph Daher vis-à-vis de son renvoi injustifié et demande sa réintégration immédiate au sein du corps enseignant.
- Condamne la procédure arbitraire menée par la direction de l'Unil et l'enquête administrative menée à charge par celle-ci.
- Exprime son soutien aux principes de la liberté d'expression et de la liberté académique sur le campus de l'UNIL, nécessaires à la libre formation des opinions. »

Maxence Chevallet (AEESP) explique que la motion de l'AEESP demande à la FAE de prendre plus d'action que ce que son communiqué mentionne. Il est d'après lui important d'exprimer du soutien au professeur **Joseph Daher (ex-professeur UNIL)**.

Chiara Deslex (déléguée tirée au sort) demande des informations supplémentaires sur la situation. **Maxence Chevallet (AEESP)** explique que le professeur **Joseph Daher (ex-professeur UNIL)** a apporté son soutien au mouvement Occup'Unil. À la suite de son soutien à ce mouvement, il a reçu énormément de questionnements de l'UNIL, et une enquête a été ouverte à son sujet. La seule chose ressortie de cette enquête est qu'il aurait prêté sa CampusCard à une étudiante, ce qui est interdit. C'est le prétexte qui a été utilisé pour résilier son contrat. Pourtant, il est connu que dans la pratique, il est courant pour les professeur·e·x·s de prêter leur carte à des étudiant·e·x·s. **Maxence Chevallet (AEESP)** ajoute que selon l'AEESP, le non-renouvellement de son contrat est causé par ses opinions politiques fortes.

Yasmine Tounsi (AEESP) ajoute que **Joseph Daher (ex-professeur UNIL)** avait signé un contrat d'enseignement pour toute l'année académique 2024-2025. Mais deux semaines avant la rentrée du semestre de printemps 2025, il a appris que son contrat a été rompu. Des étudiant·e·x·s se retrouve donc sans professeur ou responsable de mémoire du jour au lendemain. Elle ajoute que de nombreu·se·x·s professeur·e·x·s se sont exprimé·e·x·s dans la presse sur les occupations de Géopolis, et les interventions de **Joseph Daher (ex-professeur UNIL)** n'avaient rien de problématique. **Joseph Daher (ex-professeur UNIL)** a une très grande expertise du Moyen-

Orient, et est extrêmement reconnu dans son domaine. C'est le seul enseignant en contrat précaire qui est arabe, et elle pense que cela exerce une influence. La motion présentée aujourd'hui par l'AEESP a été votée par l'association, mais le soutien a aussi été voté en conseil de faculté. **Yasmine Tounsi (AEESP)** conclut que si on accepte un fait aussi violent que ce licenciement injuste, c'est la porte ouverte à ce que ce genre de situation se reproduisent.

Bastien Pochon (Comité HEC) demande à l'AEESP si elle nie le fait que **Joseph Daher (ex-professeur UNIL)** a prêté sa carte à une étudiante. Car s'il a bien donné sa carte, c'est contraire au règlement, il doit être sanctionné.

Eduardo De Oliveira Couto (AETSR) explique qu'un autre professeur a également été renvoyé. Il pense que c'est important de relever que la situation n'est pas normale. Il faut insister sur le fait que ce licenciement soudain a un impact sur la communauté étudiante.

Héloïse Piguet (déléguée tirée au sort) explique que **Joseph Daher (ex-professeur UNIL)** a confirmé avoir prêté sa CampusCard. Il y aurait dû avoir un blâme, mais la Direction n'a pas poursuivi les démarches en ce sens. Toutefois, quelques semaines plus tard, il apprend que son contrat n'est pas renouvelé. S'il avait reçu un blâme, il aurait pu faire recours. Mais le non-renouvellement ne laissait aucune porte de sortie. La manière dont les événements se sont enchaînés rend la situation assez floue. Elle pense que le corps étudiantin doit adopter une posture forte face à cette situation.

Tamara Faller (AEESP) explique qu'elle a travaillé à l'UBS, et même à l'UBS, une personne qui aurait prêté sa carte n'aurait pas été virée. D'après elle, **Joseph Daher (ex-professeur UNIL)** aurait dû être sanctionné, mais pas par une sanction aussi importante. La prise de position étudiante doit être forte, pour que ce type de situation ne se reproduise pas.

Maxence Chevallet (AEESP) pense que le communiqué de l'AEESP exprime des demandes claires, tandis que celui de la FAE ne demande pas d'actions précises de la Direction. La Direction pourrait décider de ne pas répondre au communiqué de la FAE.

Florine Cart (AEL) ajoute qu'en faculté de Lettres, le cours de **Joseph Daher (ex-professeur UNIL)** est un des seuls cours qui parle du Moyen-Orient, c'est un vrai enrichissement du cursus.

Lou De Bruycker (déléguée tirée au sort) remercie l'AEESP d'avoir produit ce communiqué. Elle rappelle que le [Collectif pour la liberté académique, la démocratie et la solidarité](#) (CLADS) a fait également produit une lettre sur cette situation, et qu'il est important de se mobiliser sur ce sujet. Elle pense qu'il y a quelque chose de louche dans ces événements, et qu'il n'est pas normal d'être viré parce qu'on a prêté sa CampusCard.

Bastien Pochon (Comité HEC) explique que d'après lui, la sanction de l'université est proportionnelle aux faits. Car si l'UNIL laisse passer un tel manquement, elle pourrait laisser passer des fautes plus graves encore. Il ajoute qu'il n'est pas très informé sur la situation, mais essaie d'apporter d'autres perspectives aux débats.

Quentin De Kersaint Gilly (Comité HEC) explique qu'il y a actuellement une enquête au prud'homme, il faudrait se positionner à la fin de cette enquête. En tant qu'étudiant, si lui avait donné sa carte, il aurait été viré. Il pense que c'est donc juste qu'il y ait une sanction.

Emilie Monrat (AEDL et présidente de la Commission de Contrôle de l'AD) explique que selon ses [statuts](#) (art. , al. 3), la FAE est « *politiquement indépendante et neutre de confession. La FAE et ses*

organes s'abstiennent de prises de position en matière de politique générale qui ne concernent pas spécialement les étudiant·e·x·s». **Emilie** explique ainsi que, selon elle, le communiqué de la FAE serait plus en raccord avec les statuts de la fédération que le communiqué de l'AEESP.

Tamara Feller (ASSP)² dit que l'AEESP est aussi apolitique, mais son communiqué a tout de même été considéré conforme à ses statuts.

Tania Pedro Manuel (coprésidente) trouve le communiqué de l'AEESP très bien. Toutefois, ce communiqué semble trop vindicatif au vu du rôle de la FAE et de sa manière de communiquer avec la Direction. Dans son communiqué, la FAE voulait surtout appuyer le fait que des étudiant·e·x·s se trouve sans professeur ou encadrant, ce qui les plonge dans une situation de stress et d'incertitude. Ce qui est au centre du communiqué de la FAE, c'est la volonté de protéger les étudiant·e·x·s.

Maxence Chevallet (AEESP) dit qu'il ne voit pas comment le communiqué de l'AEESP va à l'encontre des statuts de la FAE, car les étudiant·e·x·s sont au centre de ce problème. Si on laisse passer une situation pareille, elle pourrait se reproduire.

Quentin De Kersaint Gilly (Comité HEC) fait remarquer que le communiqué de la FAE ne dit pas que l'UNIL doit trouver une solution au plus vite pour les étudiant·e·x·s. Il demande si on pourrait ajouter cette phrase.

Philippe Weniger (délégué tiré au sort) pense qu'avant de discuter de possibles amendements, il faudrait savoir combien de personnes vont être touchées par ce licenciement, et savoir ce que l'université compte faire. Il se demande quand les étudiant·e·x·s ont su que le prof ne serait pas là, et combien de temps ielxs ont eu pour rebondir.

Yasmine Tounsi (AEESP) répond que l'université n'a pas donné d'information sur cette situation.

Olivier Gianella (délégué tiré au sort) pense que la FAE n'est pas censée prendre de position politique. Toutefois, il ne pense pas que la Direction pourrait être hostile à cette prise de position, car ça reviendrait à admettre que la situation n'est pas claire et que cela relève de problèmes politiques.

Tania Pedro Manuel (coprésidente) propose aux délégué·e·x·s de voter dans un premier temps sur le soutien ou non du communiqué de l'AEESP. Si ce dernier n'est pas adopté, les délégué·e·x·s voteront le soutien ou non du communiqué de la FAE.

→ **Maxime Oswald (coprésident)** propose le vote suivant : **Souhaitez-vous que la FAE signe le communiqué de l'AEESP ?**

15 délégué·e·x·s contre, 15 délégué·e·x·s pour, deux abstention

La motion de l'AEESP est rejetée.

→ **Maxime Oswald (coprésident)** propose le vote suivant : **Adoptez-vous le communiqué de la FAE ?**

7 délégué·e·x·s contre, 23 délégué·e·x·s pour, 2 abstentions.

² **Tamara** n'a pas le droit de vote, car elle n'est ni déléguée AEESP, ni déléguée tirée au sort

Le communiqué de la FAE est adopté.

10.2 Collectif Occup'Unil

Tania Pedro Manuel (coprésidente) explique que la FAE avait rencontré le collectif Occup'Unil pour discuter d'un communiqué qui demandait un soutien de la FAE. Il s'agissait d'un communiqué concernant le groupe d'experts mis en place par la Direction. Ce communiqué a été retravaillé en collaboration avec le collectif. Dans l'état actuel, le bureau est d'accord de signer ce communiqué, car il correspond aux manières de communiquer de la FAE.

→ **Tania Pedro Manuel** propose le vote suivant : **Adoptez-vous la lettre du collectif Occup'Unil ?**

8 délégué·e·x·s contre, 13 délégué·e·x·s pour, 9 abstentions.

La lettre du collectif Occup'Unil est rejetée.

3. Divers

Aurevoir d'Aline

C'était la dernière Assemblée des Délégué·e·x·s pour **Aline Heusch (bureau FAE)**. Elle remercie les délégué·e·x·s et le bureau pour leur collaboration, et en retour, ils la remercient également pour son implication.

Les membres du Bureau (exécutif) de la FAE sont :

Tania Pedro Manuel (coprésidente), **Maxime** Oswald (coprésident), **Ambre** Ferrari, **Fanny** Iff, **Florent** Cook, **Isabelle** Birkhäuser, **Nur** Sentissi

Secrétaire générale : **Myriam** Schneider (PV)

Secrétaire comptable : **Gabriel** Quintas Rodriguez

Responsable communication : **Chiara** Gallé

Liste de présences :

Prénom	NOM	Faculté	Associations
Alyssa	OGGIER	FBM-Médecine	AEML
Rosemarie	LEE	FBM-Médecine	AEML
Aloys	FROIDEVAUX	FDCA-Crim.	AESC
Crystel	ALTENRIED	FDCA-Crim.	AESC
Erika ³	CASTRILLÓN	Lettres	AEL
Florine	CART	Lettres	AEL
Macha	DJOKIC	Lettres	AEL
Emilie	MONRAT	FDCA – Droit	AEDL
Logann	CALDERARA	FDCA – Droit	AEDL
Davyd	KIRYANOV	FTSR	AETSR

³ **Erica Castrillón (AEL)** n'est pas présente, mais fait procuration de vote à **Florine Cart (AEL)**.

Eduardo	DE OLIVEIRA COUTO	FTSR	AETSR
Bastien	POCHON	HEC	Comité HEC
Loïc	SABETI	HEC	Comité HEC
Quentin	DE KERSAINT GILLY	HEC	Comité HEC
Sara	SEKKIOU	HEC	Comité HEC
Simon	SCHMIDT-GINZKEY	HEC	Comité HEC
Eliot	ROTACH	SSP	AESSP
Fanny	BLANC	SSP	AESSP
Maxence	CHEVALLET	SSP	AESSP
Yasmine	TOUNSI	SSP	AESSP
Emile	BLANT		UNES

Délégué·e·x·s tiré·e·x·s au sort

Prénom	NOM	Faculté
Alessio	GRASSI PIRRONE	HEC
Chiara	DESLEX	FDCA
Dimitri	HAUSAMMANN	Lettres
Héloïse	PIGUET	FDCA
Ian	PILET	SSP
June	AFGHAHI	HEC
Lara	PRODANOVIC	FDCA
Lou	DE BRUYCKER	FBM
Malo	FAVROD	SSP
Olivier	GIANELLA	FDCA
Philippe	WENIGER	HEC
Yaëlle ⁴	FOUVY	FBM

Invité·e·x·s

Prénom	NOM	Institution
Emma	Gandolfi	Conseil de l'UNIL (CoSél)
Aulan	RAMADANI	Candidat
Clara	MOTTA	Candidate
Margot	LAMARE	Candidate
Maria	ANDRONIC	Candidate
Myriam	BENAZZOUZ	Candidate

⁴ Yaëlle Fouvy (déléguée tirée au sort) n'est pas présente, mais fait procuration de vote à Lou De Bruycker (déléguée tirée au sort)